

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2010 B 03566

Numéro SIREN : 511 860 611

Nom ou dénomination : ALAN ALLMAN ASSOCIATES

Ce dépôt a été enregistré le 27/08/2018 sous le numéro de dépôt 86765

ALAN ALLMAN ASSOCIATES

Société par actions simplifiée au capital de 450.000 euros
Siège social : 15 rue Rouget de Lisle 92130 Issy-les-Moulineaux
511 860 611 R.C.S. NANTERRE

**EXTRAITS DU PROCES-VERBAL DE DECISIONS
DE L'ASSOCIEE UNIQUE
DU 29 JUIN 2018**



L'an deux mille dix-huit,
Le 29 juin
A 14 heures

L'associée unique,

La société ALAN ALLMAN ASSOCIATES INTERNATIONAL SARL dont le siège social est fixé 22, avenue de la liberté, PO Box 1057 L-1010 Luxembourg et immatriculée au registre du commerce de Luxembourg sous la section B numéro 174.349 représentée par Monsieur Cédric RATHS le Gérant,

Et monsieur Jean-Marie THUAL, agissant es qualités de Président de la Société ALAN ALLMAN ASSOCIATES

Après avoir pris acte de l'ordre du jour suivant :

- Présentation du rapport de gestion établi par le Président,
- Lecture du rapport sur les comptes annuels et les comptes consolidés des Commissaires aux comptes,
- Approbation des comptes annuels et comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2017 et quitus au Président et aux Commissaires aux Comptes,
- Affectation du résultat de l'exercice
- Approbation des conventions visées à l'article L227-10 du Code de Commerce,
- Non Renouvellement du mandat du Co-commissaire aux comptes titulaire Duo Solutions Audit et du Co-commissaires aux comptes suppléant Monsieur François-Xavier ANDRAULT
- Nomination du Cabinet Midcentiv en qualité de Co-commissaire aux comptes titulaire et non nomination de Co-commissaire aux comptes suppléant
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Les commissaires aux comptes et co-commissaires aux comptes sont absents et excusés.

Connaissance prise du rapport de gestion du Président et du rapport sur les comptes annuels des Commissaires aux comptes :

A déclaré :

- avoir été convoquée conformément à la loi et aux statuts par le Président et avoir eu communication de tous les documents et renseignements prévus par la loi et les statuts et en conséquence déclare la convocation régulière,

A pris les décisions suivantes :

(...)

A large, stylized handwritten signature in black ink, located at the bottom right of the page.

CINQUIEME DECISION

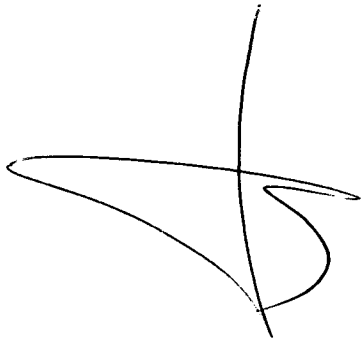
L'associée unique après avoir rappelé que les mandats de la Société **DUO SOLUTIONS AUDIT**, Co-commissaire aux comptes titulaire et de **Monsieur François-Xavier ANDRAULT**, Co-commissaire aux comptes suppléant, désignés pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017 tenue en 2018, décide de ne pas renouveler leurs mandats.

En conséquence, l'associé unique décide de nommer, en remplacement de la société DUO SOLUTIONS, pour les six (6) exercices à venir (soit jusqu'à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 qui se tiendra en 2024), en qualité de Co-commissaire aux comptes titulaire, **le Cabinet MIDCENTIV**, ayant son siège social 17 quai Gillet à Lyon 69004, immatriculé au RCS de Lyon sous le numéro 497 770 040.

L'associé unique décide de ne pas nommer de Co-commissaire aux comptes suppléant en remplacement de Monsieur François-Xavier ANDRAULT.

SIXIEME DECISION

L'associée unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'A' or 'B' shape with a vertical line extending upwards from the center.